



Méthodologie d'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

1^{ère} étape : par l'équipe de direction

- 1- Présenter à l'ensemble des personnels les **objectifs** du DUERP et la **méthodologie** choisie par l'établissement pour l'élaboration et/ou la mise à jour (avec échéancier).
- 2- Mettre en place un comité de pilotage : Chef d'établissement - Adjoint gestionnaire – DDFTP- CPE – infirmière scolaire - assistant de prévention – membres de la CHS....

2^{ème} étape : par le comité de pilotage

- 1- Inventorier les unités de travail dans l'établissement :

Définir les unités de travail revient à découper virtuellement l'EPL en plusieurs ensembles.

Chaque ensemble regroupe des personnels qui sont exposés à des risques professionnels similaires ou qui rencontrent des conditions homogènes d'expositions aux risques.

L'unité de travail n'est donc pas nécessairement identifiée par une unité de lieu. Cependant il est possible qu'un poste de travail ne puisse être attaché à d'autres car il présente des spécificités exclusives : il constitue une unité de travail à lui tout seul.

Sigle dans l'application	Libellé des unités de travail dans l'application	Exemples de localisation (sauf cas particulier)
UT 01	Accueil	Loge
UT 02	Activités de gestion de magasin/maître ouvrier	Magasin
UT 03	Activités d'enseignement à l'EPS	Installations sportives, trajet
UT 04	Activités d'enseignement en atelier	Ateliers pédagogiques Une UT par atelier de lycée professionnel Une UT par champs professionnel de SEGPA
UT 05	Activités d'enseignement et préparation en laboratoire	Salles de physique-chimie, SVT Laboratoires
UT 06	Activités d'enseignement général	Salle d'enseignement général (dont salle de musique et arts plastiques) et salles informatiques
UT 07	Administratif / direction	Administration, salle des professeurs, salle des agents, salle de réunion
UT 08	Autre unité...	Toute salle avec des risques particuliers Circulations (couloir, escaliers, cour...) et sanitaires
UT 09	Cuisine/restauration	Cuisine, plonge, réfectoire
UT 10	Entretien	Locaux de stockage, lingerie et lieux d'intervention (classes, cour, couloir...)
UT 11	Maintenance	Ateliers, chaufferie, cuisine, lieux d'intervention
UT 12	Personnels santé/social	Infirmierie, salle d'entretiens...
UT 13	Vie scolaire	Bureaux, salles de permanence, cour de récréation

2- Nommer des référents par unité de travail :

Le référent aura pour mission de récupérer auprès des personnels de l'unité de travail la liste des risques répertoriés avec les propositions de mesures de prévention (via un tableau de pré-saisie par unité de travail).

Sigle	LIBELLE dans l'application	Proposition de référent
UT 01	Accueil	Adjoint gestionnaire
UT 02	Activités de gestion de magasin /maitre ouvrier	DDFPT ou adjoint gestionnaire
UT 03	Activités d'enseignement à l'EPS	Professeur EPS coordonnateur
UT 04	Activités d'enseignement en atelier	DDFPT
UT 05	Activités d'enseignement et préparation en laboratoire	Professeur PC ou SVT coordonnateur
UT 06	Activités d'enseignement général	Un professeur
UT 07	Administratif / direction	Adjoint gestionnaire
UT 08	Autre unité
UT 09	Cuisine/restauration	Chef de cuisine
UT 10	Entretien	Un personnel
UT 11	Maintenance	Ouvrier de maintenance
UT 12	Personnels santé/social	Infirmière
UT 13	Vie scolaire	CPE

3^{ème} étape : par les personnels de l'unité de travail

- 1- Identifier les risques et dangers dans l'unité de travail
- 2- Evaluer et hiérarchiser les risques
- 3- Proposer des actions de prévention



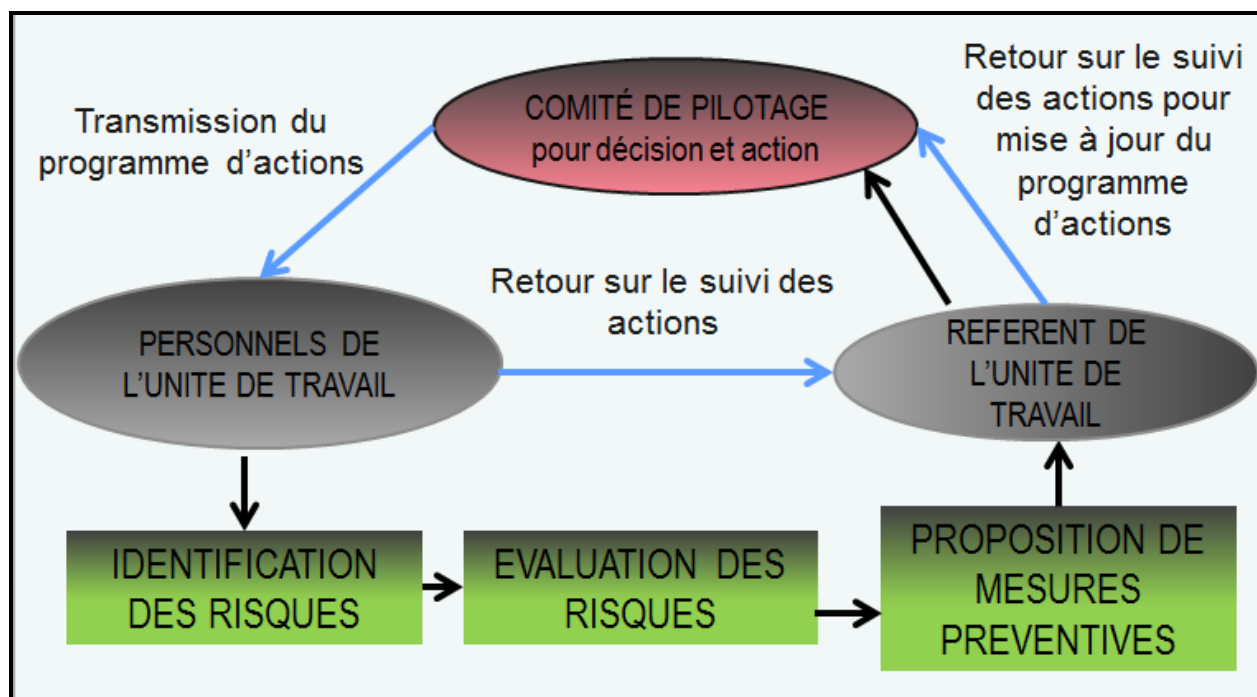
- Fiche académique d'analyse fonctionnelle des risques par unité de travail
- Tableau académique de pré-saisie
- Revue INRS ED 840
- Fiches de risques (définition, exemples de mesures de prévention)

4^{ème} étape : par le comité de pilotage (et les référents d'unité de travail si possible)

- 1- Sélectionner les facteurs de risque et les moyens de prévention à prioriser en fonction :
 - des moyens de prévention existants
 - des ressources matérielles, humaines et financières
 - de la cotation du risque
- 2- Définir pour chaque mesure de prévention préconisée un délai de réalisation, un responsable de la réalisation et un responsable du suivi.

5^{ème} étape : par le comité de pilotage

- 1- Saisir les données dans l'application DUER
Outil : Guide de prise en main de l'application DUER
- 2- Editer le programme de prévention par unité de travail.
- 3- Distribuer le programme par unité de travail et s'assurer du contrôle du suivi des actions par le référent de l'unité de travail.



**La méthodologie participative de l'évaluation des risques
pour l'élaboration du DUERP**